



Funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



ESCOLA SUPERIOR DE  
EDUCADORES DE INFÂNCIA  
MARIA ULRICH

# VALCHILD

## Boîte à outils Valchild pour l'évaluation et la validation en VAE

Production intellectuelle 2

**ESEI Maria Ulrich**

Mai/ 2020

Acronyme du projet : VALCHILD  
 Nom du projet : Validation of non-formal and informal learning in childminding  
 Code du projet : 2018-1-IE01-KA202-038797

**Informations relatives au présent document**

Nom du document : VALCHILD\_O2\_Valchild Assessment and Validation Toolbox\_FR  
 Intitulé du document : O2\_Valchild Assessment and Validation Toolbox  
 Type de livrable : Production intellectuelle (02 – T1/T2/T3)  
 Date de publication : 21/05/2020  
 Type d'activité : Etude / rapport  
 Partenaire responsable : ESEI Maria Ulrich  
 Niveau de diffusion : Public

**Historique du document**

| Versions    | Date       | Modifications | Type de modifications                | Auteur |
|-------------|------------|---------------|--------------------------------------|--------|
| Version 1.0 | 31/03/2020 | Version 1     | -                                    | ESEIMU |
| Version 2.0 | 14/05/2020 | Version 2     | Intégration des tâches T1, T2 and T3 | ESEIMU |
| Version 3.0 | 21/05/2020 | Version 3     | Procédures qualité                   | ESEIMU |

**Clause de non-responsabilité**

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.

Ce document est propriété du consortium VALCHILD. L'accord préalable par écrit du consortium est nécessaire pour toute copie ou distribution.

## Table de matières

|                                                                         |           |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I. Acronymes et abréviations.....</b>                                | <b>4</b>  |
| <b>1. Introduction.....</b>                                             | <b>5</b>  |
| <b>2. Procédures VAE.....</b>                                           | <b>6</b>  |
| a) Analyse préliminaire  Clarification du groupe cible.....             | 6         |
| b) Recevabilité .....                                                   | 7         |
| c) Post - recevabilité .....                                            | 7         |
| d) Evaluation/Validation par le Jury de Certification .....             | 8         |
| e) Post jury de certification.....                                      | 9         |
| f) Post VAE .....                                                       | 9         |
| <b>3. Outils VAE .....</b>                                              | <b>10</b> |
| <b>3.1. Analyse préliminaire.....</b>                                   | <b>10</b> |
| Outil 1 : Inventaire .....                                              | 10        |
| Analyse préliminaire .....                                              | 10        |
| <b>3.2. Recevabilité .....</b>                                          | <b>11</b> |
| Outil 2: Dossier de recevabilité.....                                   | 11        |
| Validation des acquis de l'expérience .....                             | 12        |
| <b>3.3. Procédure post-recevabilité .....</b>                           | <b>32</b> |
| Outil 3: Dossier de VAE (Portfolio) .....                               | 33        |
| Outil 4 : Résultats de l'évaluation du dossier de VAE (portfolio) ..... | 40        |
| <b>3.4. Evaluation/ Validation par le Jury de certification .....</b>   | <b>41</b> |
| <b>3.5. Phase post jury de certification .....</b>                      | <b>42</b> |
| Outil 5: Certification .....                                            | 42        |
| <b>3.6. Post VAE.....</b>                                               | <b>43</b> |
| Outil 6: Outils de communication .....                                  | 43        |
| <b>4. Annexes .....</b>                                                 | <b>44</b> |
| Annexe A   Profil d'assistant maternel / garde d'enfant .....           | 44        |
| Annexe B   Processus et cadre de la VAE .....                           | 47        |
| B1 Profil de l'expert en évaluation de compétences. ....                | 47        |
| B2 Critères de validation des acquis de l'expérience .....              | 48        |
| Annex C   Communication.....                                            | 52        |

## I. Acronymes et abréviations

| Consortium VALCHILD |                                                                                                         |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>ECI</b>          | ECCE & PLAY EARLY CHILDHOOD IRELAND                                                                     |
| <b>EC-VPL</b>       | FOUNDATION EUROPEAN CENTRE VALUATION PRIOR<br>LEARNING/STICHTING EUROPEESCENTRUM WAARDEREN<br>VAN LEREN |
| <b>PROMEA</b>       | HELLENIC SOCIETY FOR PROMOTION OF RESEARCH<br>AND DEVELOPMENT METHODOLOGIES ASTIKI ETAIRIA              |
| <b>IPERIA</b>       | IPERIA L' INSTITUT                                                                                      |
| <b>ESEIMU</b>       | ASSOCIAÇÃO DE PEDAGOGIA INFANTIL                                                                        |

| Abbreviations |                                       |
|---------------|---------------------------------------|
| <b>VAE</b>    | Validation des acquis de l'expérience |
| <b>CV</b>     | <i>Curriculum Vitae</i>               |

## 1. Introduction

Les besoins des parents employeurs en matière de garde d'enfant augmentent en raison des changements sociologiques, notamment si les deux parents travaillent et dans le cas de familles monoparentales. Beaucoup d'entre eux recherchent un mode d'accueil de qualité et adaptée à leurs besoins, assurée par des professionnels qualifiés. Plus concrètement, la garde d'enfants à domicile reste l'une des options choisies par de nombreux parents. Or, une prestation de qualité, à domicile, nécessite des compétences spécifiques qui peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience professionnelle.

### Le projet VALCHILD

- Vise à valoriser les acquis de l'expérience en lien avec les demandes du marché de travail.
- Contribue à sécuriser les parcours professionnels et l'employabilité
- Développe des supports et des outils d'évaluation et de validation pour faciliter la validation et la reconnaissance des acquis de l'expérience.

Les savoirs d'expérience des assistants maternels et gardes d'enfants constituent un capital précieux mais parfois invisible. Le projet ValChild vise à identifier, reconnaître et valider leurs compétences afin de sécuriser leur emploi ou faciliter leur évolution professionnelle. Pour ce faire, VALCHILD a développé un référentiel de compétences sur la base des référentiels existants dans les pays participant au projet : France, Pays Bas, Portugal, Irlande et Grèce. Le référentiel de certification VALCHILD a été établi selon le niveau 3 du Cadre Européen de Certification. Cela signifie que le candidat à la VAE :

- 1) a des connaissances sur des faits, principes, processus et concepts généraux dans l'accompagnement d'enfants à domicile ;
- 2) possède un éventail de compétences cognitives et pratiques requises pour mener à bien les tâches propres à cette activité, ainsi que pour résoudre des situations problématiques, tout en appliquant et en utilisant des méthodes, des outils, des matériaux et des informations appropriés ;
- 3) est responsable de l'exécution des tâches liés à l'accompagnement d'enfants à domicile tout en adaptant son comportement aux circonstances et à la résolution des éventuels problèmes.

À la suite de la validation des acquis de l'expérience, les candidats recevront un certificat ou un diplôme, en conformité avec la réglementation de chaque état membre de l'UE.

Dans les prochains chapitres, nous allons présenter : les procédures de validation ; le processus et le cadre d'évaluation pratique ; le portfolio et son évaluation ; une boîte à outils permettant au candidat de réfléchir à son expérience et de l'explicitier ; le référentiel de compétences. En plus de la

reconnaissance et validation de leurs compétences par leurs pairs et de l'obtention d'un diplôme, qui sont la finalité principale de la VAE, le dispositif facilite la prise de conscience, l'analyse des pratiques professionnelles de l'assistant maternel et de la garde d'enfants et par conséquent augmente l'estime de soi. Les contenus du présent document développent les ressources pour y parvenir.

## **2. Procédures VAE**

### **De la Production intellectuelle 1 à la Production intellectuelle 2 :**

La production 1 est la base de la production 2, notamment de la boîte à outils pour l'évaluation et la validation. Le système permettant de faire le lien entre les ressources personnelles (connaissances et aptitudes) avec les demandes des employeurs (compétences) et le degré de correspondance doit garantir une utilisation facile par les assistants maternels et gardes d'enfants.

#### **a) Analyse préliminaire| Clarification du groupe cible**

Enregistrement via un centre agréé VAE (si possible en ligne) :

- Age minimale selon la législation de chaque état membre (par exemple, 21 au Portugal et 16 en France)
- Preuve d'un an complet ou 1900 heures d'activité professionnelle dans le domaine de l'accueil de jeunes enfants.

**Analyse préliminaire** – auto-analyse du candidat concernant son expérience (formelle ou informelle) confirmant une expérience effective et démontrable, comme par exemple :

- Garde de frères et/ou sœurs, ou d'autres enfants.
- Volontariat ou salarié dans une crèche, hôpital d'enfants, institutions de protection de l'enfance, etc.
- Garde informelle d'enfants.
- Garde de ses propres enfants
- Colonies de vacances.
- Jeux avec enfants dans des contextes différents.

### Feu vert / Feu rouge vers la recevabilité

#### **b) Recevabilité**

**L'auto-évaluation (première identification des expériences, connaissances et compétences)** comprend un résumé du parcours professionnel, ainsi qu'un outil d'auto-évaluation quantitative (en ligne, si possible)

Cette auto-évaluation doit permettre un **diagnostic**, tout en analysant le profil du candidat afin d'identifier des solutions adaptées à sa situation (motivations, besoins et attentes). Si besoin, un expert ou un accompagnateur VAE<sup>1</sup> peut soutenir le candidat, notamment dans la reconstitution de son parcours et l'élaboration du dossier de recevabilité. La VAE offre la possibilité de convertir son expérience en diplôme et de reprendre des études. En ce sens, celle-ci contribue tout à fait à la formation tout au long de la vie.

La Commission de recevabilité analyse le dossier et prend une décision :

- Feu vert – Le candidat est autorisé à poursuivre sa VAE. (Il bénéficie d'un congé VAE et d'un accompagnement par un professionnel). Le parcours débutera par une réunion d'information expliquant les étapes, la procédure jusqu'à la certification.
- Feu rouge – La Commission de recevabilité émet des préconisations de suite de parcours.

#### **c) Post - recevabilité**

**L'auto-diagnostic** est un élément crucial dans l'autonomisation du projet du

---

<sup>1</sup> L'accompagnateur VAE soutient le candidat lors de l'élaboration du portfolio. D'autres experts peuvent être également mobilisés. Voir Annexe B – B1 Profil de l'expert VAE.

candidat. En effet, ce dernier doit se focaliser sur son expérience, la mettre en mot, dans son dossier de VAE (portfolio), en faisant le lien avec le référentiel d'assistant maternel / garde d'enfant, complété d'éléments de preuves pertinents.

Les modules disponibles de soutien et accompagnement à la VAE ont pour but de permettre aux candidats de mieux identifier son expertise et d'acquérir une méthodologie pour élaborer le portfolio et préparer l'entretien avec le jury de certification. Ces modules incluent des séances collectives mais aussi des séances individuelles.

La préparation à l'entretien avec le jury de certification (avec le soutien méthodologique de l'accompagnateur VAE) est vitale pour soutenir le candidat dans sa progression. Un accompagnement adapté permet de faire le lien entre le contenu du dossier de VAE (portfolio), le plan d'action et les étapes de travail.

En ce sens, dans tous les cas, cet accompagnement doit permettre de : 1) augmenter le niveau de réussite, 2) mesurer ses réussites et 3) faire une analyse coûts/efficience.

#### **d) Evaluation/Validation par le Jury de Certification**

Un jury de certification est nommé afin d'évaluer les compétences du candidat. Lors de cette évaluation, le jury émet un avis (favorable/défavorable) sur le niveau de maîtrise exprimé par le candidat, en s'appuyant sur le référentiel de certification. Le résultat de l'évaluation est transmis au candidat à l'issue de l'examen de son dossier et de l'entretien oral. Il prend la forme d'un rapport rédigé et signé par le jury qui valide et certifie les compétences du candidat.

Ce processus est composé de 6 étapes (Tableau 1) :

1. Dépôt du dossier de VAE (portfolio)
2. Analyse par le jury de certification (sans la présence du candidat)
3. Entretien du jury avec le candidat
4. Délibération par le jury (validation totale, partielle ou non-validation)



5. Transmission orale du résultat au candidat
6. Préconisation de suite de parcours (notamment en cas de validation partielle).

**e) Post jury de certification**

Transmission formelle des résultats via une certification (un diplôme), avec des préconisations de formation en cas de validation partielle.

**f) Post VAE**

Promotion de la certification auprès de l'employeur afin de rendre visible les compétences certifiées.

Dans les cas de validation partielle ou de non-validation, des formations sont préconisées, notamment en vue de préparer un deuxième passage en jury.

Enfin, le certificateur procède à la transmission des résultats aux autorités compétentes à des fins statistiques (notamment concernant le suivi dans l'emploi).

### 3. Outils VAE

#### 3.1. Analyse préliminaire

##### Outil 1 : Inventaire

##### **Demande de recevabilité VAE auprès d'un organisme agréé**

##### **Prérequis :**

- Âge minimum légal dans chaque pays (par exemple, 21 ans au Portugal et 16 ans en France, pour les gardes d'enfants).
- Durée d'activités minimale requise dans chaque pays (Par exemple, en France : 1 an d'activité à temps plein ou 1900 heures de travail déclaré pour les candidats visant la certification relevant du secteur des assistants maternels et salariés du particulier employeur).

##### **Analyse préliminaire**

**Auto-analyse de l'expérience préalable dans le domaine de l'accueil d'enfants (de façon formelle, déclarée, ou informelle, par exemple dans le cadre d'activités de bénévolat, familiales, etc.) nécessaire pour compléter le dossier de recevabilité (voir Annexe B<sup>2</sup>).**

Cocher ☒ la case correspondante si vous détenez l'expérience et les documents attestant de votre activités (attestation de travail, bulletin de salaires) en vue d'une demande de VAE :

|                                                                          | <b>Expérience démontrable</b> | <b>Preuves administratives</b> |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Garde d'enfant – Accueil de frères ou sœurs, ou d'autres enfants proches |                               |                                |
| Travail bénévole ou rémunéré                                             |                               |                                |
| <input type="checkbox"/> Crèche                                          |                               |                                |
| <input type="checkbox"/> Hôpital d'enfants                               |                               |                                |
| <input type="checkbox"/> Institutions de protection de l'enfance         |                               |                                |
| Garde informelle                                                         |                               |                                |
| Garde à domicile                                                         |                               |                                |
| Colonies de vacances                                                     |                               |                                |
| Jeux avec enfants dans des différents contextes                          |                               |                                |

<sup>2</sup> Annex B - B2 – Critères de validation des acquis de l'expérience pour assistant maternel et garde d'enfant.

### 3.2. Recevabilité

#### Outil 2: Dossier de recevabilité

## Dossier de recevabilité

### Validation des acquis de l'expérience Assistant maternel / Garde d'enfants

Nom : .....

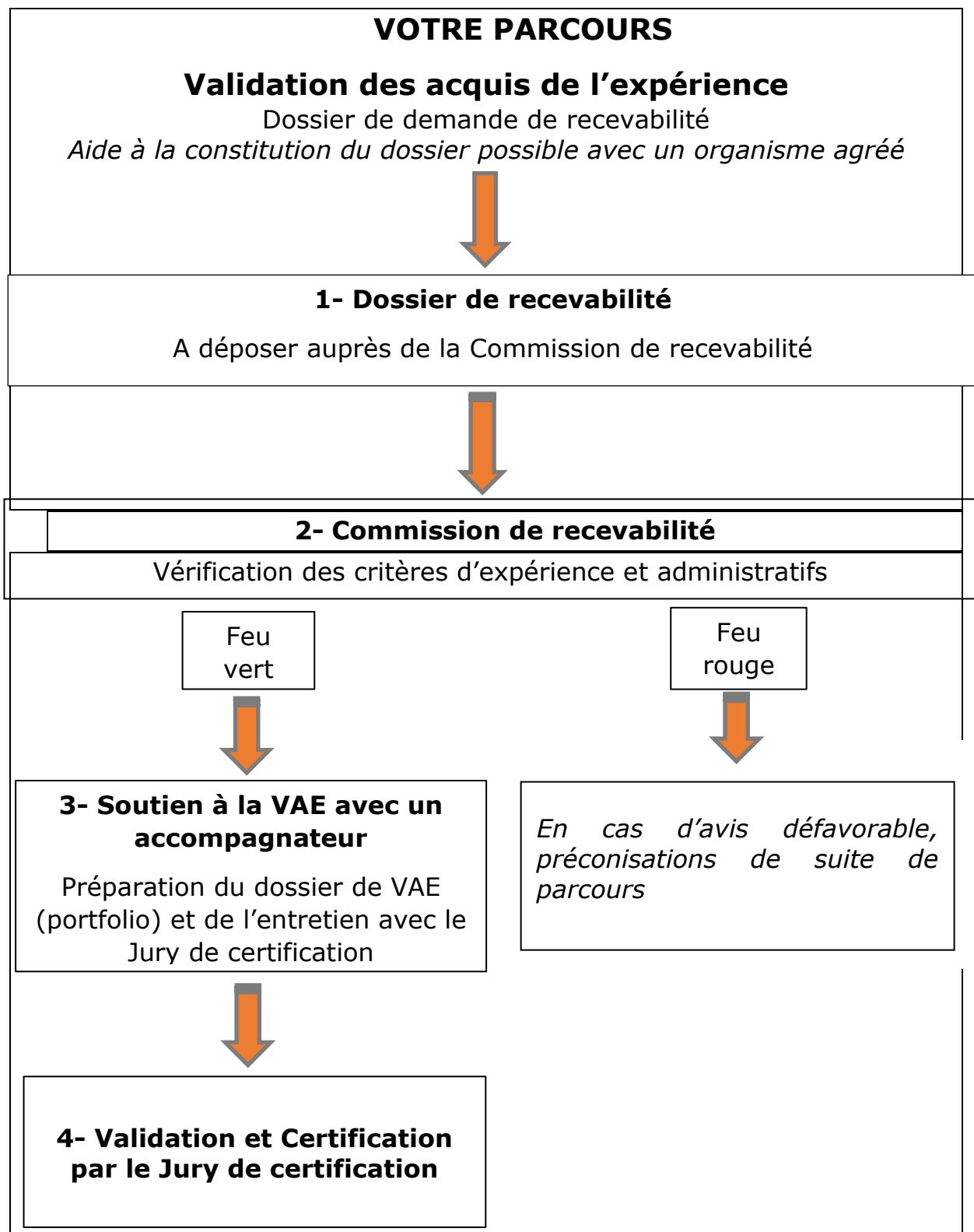
Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Ce document est basé sur le dossier de recevabilité élaboré par

**IPERIA**



## Les étapes en détail

### Les 4 étapes de votre recevabilité

#### **Etape 1 – Complétez le dossier de recevabilité**

La procédure de VAE, débute par la constitution/dépôt du dossier de recevabilité.

**Afin de mener à bien cette étape, vous pouvez bénéficier du soutien d'un acteur VAE. Cet accompagnement est fortement recommandé. Pour plus d'informations, veuillez-vous renseigner auprès de l'autorité compétente\_\_\_\_\_<sup>3</sup>.**

Le dossier de recevabilité se compose de plusieurs documents :

- Références professionnelles (par exemple, attestation d'activités professionnelles ou bulletin de salaires)
- La description de votre parcours professionnel et personnel
- Vos motivations dans le cadre de la VAE
- Votre CV
- Votre auto-diagnostic-et vos compétences professionnelles.

Cet auto-diagnostic est obligatoire. Il vous permettra de confirmer l'adéquation de votre expérience avec les compétences du diplôme visé « Assistant maternel / Garde d'enfant ».

Si, vous considérez que vous avez toutes les compétences nécessaires et que ceci est confirmé par l'auto-diagnostic, vous pourrez ensuite passer à l'étape suivante. Dans le cas contraire, des préconisations de formation vous seront proposées afin de compléter votre expérience et augmenter vos chances d'obtenir à terme la certification.

En complément, il est aussi nécessaire de réaliser :

---

<sup>3</sup> Voir les entités pertinentes en fonction de chaque pays.

- Un auto-diagnostic de niveau de langue (la langue du pays où vous candidatez<sup>4</sup>) incluant un test écrit/oral
- Vos souhaits à la suite de l'autodiagnostic
- Les pièces administratives attestant d'un an ou 1900h d'activités professionnelles dans le domaine de l'accueil de jeunes enfants.

## **Etape 2 – Analyse du dossier par la Commission de recevabilité**

La Commission de recevabilité vérifie le respect des critères administratifs. Dans l'hypothèse d'un avis favorable, le candidat est autorisé à poursuivre sa VAE (avec ou sans le soutien d'un accompagnateur VAE).

## **Etape 3 – Inscription au module d'Accompagnement à la VAE**

Ce module permet d'identifier vos domaines d'expertise, d'acquérir une méthodologie pour l'élaboration du dossier de VAE (portfolio) et de préparer l'entretien avec le jury de certification. Ce module peut avoir une durée variable entre 25 et 70 heures (en fonction notamment de votre niveau dans la langue d'usage). Il comprend des séances collectives et individuelles.

## **Etape 4 – Dépôt du dossier de VAE (portfolio) auprès du Jury de certification**

Vous disposez de 30 minutes maximum pour présenter votre dossier et répondre aux questions du jury. Le jury prendra sa décision sur la base du dossier présenté, complété par l'entretien oral.

### **1. Validation totale**

**2. Validation partielle** : dans ce cas, le jury de certification formule des préconisations, par exemple en termes de formation pour acquérir les compétences manquantes. En effet, avant de redéposer un dossier VAE, il

---

<sup>4</sup> Voir les conditions particulières dans chaque pays.

sera nécessaire de le compléter avec l'expérience professionnelle et/ou la formation nécessaire.

- 3. Absence de validation :** le Jury de certification considère que vous ne possédez pas les compétences nécessaires pour le diplôme visé et vous fait des préconisations. Celles-ci peuvent porter sur une expérience professionnelle plus solide ou bien une formation adaptée.





**Présentez aussi votre projet professionnel (maximum 2 pages)**

This image shows a full page of a document template designed for handwritten notes or essays. It features approximately 28 evenly spaced, thin grey horizontal lines extending across the entire width of the page. The margins are consistent on all sides, providing ample space for writing. There are no pre-printed questions, headings, or other markings on the page.

### 3- Votre CV (complétez le tableau suivant)<sup>5</sup>

#### Expérience en lien avec le diplôme visé

| Statut au moment de l'expérience <sup>6</sup> | Poste occupé | Nom et adresse de l'employeur | Période de l'expérience (date de début et date de fin) | Modalités de travail <sup>7</sup> | Durée totale de chaque période | Activités en lien direct avec le diplôme visé |
|-----------------------------------------------|--------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------------------|
|                                               |              |                               |                                                        |                                   |                                |                                               |
|                                               |              |                               |                                                        |                                   |                                |                                               |
|                                               |              |                               |                                                        |                                   |                                |                                               |
|                                               |              |                               |                                                        |                                   |                                |                                               |

<sup>5</sup> Copier ce tableau autant de fois que nécessaire

<sup>6</sup> Salarié / bénévole

<sup>7</sup> Temps complet / Mi-temps

## Formation

### Parcours formels (certifiant), non-formels (non-certifiant) ou informels (dans le cadre du travail ou la vie personnelle)

#### A. Diplômes (BAC, formation professionnelle, universitaire, diplômes obtenus par la VAE, etc.):

Information sur le parcours de formation (initiale et continue) et les diplômes obtenus.

| Année | Etablissement ou organisme de formation | Certification (diplômes, titres ou examens) | Niveau de certification | Résultat obtenu : admis ou pas admis |
|-------|-----------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|
|       |                                         |                                             |                         |                                      |
|       |                                         |                                             |                         |                                      |
|       |                                         |                                             |                         |                                      |

#### B. Formation continue :

Décrivez de façon chronologique les différents cours de formation continue que vous avez suivies (études, stages, apprentissages, alternances, séminaires, etc. et toute autre formation en lien avec le diplôme visé).

| Année | Nom de la formation | Durée |
|-------|---------------------|-------|
|       |                     |       |
|       |                     |       |
|       |                     |       |
|       |                     |       |

### C. Autres activités

Bénévolat, volontariat et autres expériences similaires en lien avec le diplôme visé.

| Nature de l'activité | Organisation | Durée | Année |
|----------------------|--------------|-------|-------|
|                      |              |       |       |
|                      |              |       |       |
|                      |              |       |       |
|                      |              |       |       |
|                      |              |       |       |

### 4 – Présentation de l'auto-diagnostic

**Dans tous les cas, avec ou sans le soutien d'un accompagnateur VAE, il est nécessaire de :**

- Compléter l'auto-diagnostic "compétences professionnelles » ;
- Concernant l'auto-diagnostic de la langue X <sup>8</sup> :
  - Si votre langue maternelle est différente, vous devez compléter l'auto-diagnostic de la langue X et produire aussi un écrit dans cette langue.
  - Si votre langue maternelle est le X mais que vous considérez avoir des difficultés langagières, vous pouvez produire un écrit dans cette langue.

---

<sup>8</sup> Langue de chaque pays.

Concernant la méthodologie de l'auto-diagnostic, tel qu'il est indiqué en amont dans l'Etape 1 « Complétez le dossier de recevabilité », il vous est demandé de faire deux auto-diagnostic :

**- Le premier auto-diagnostic concerne vos compétences professionnelles.**

Pour ce faire, veuillez suivre les indications fournies. Ceci vous permettra, grâce au rapport final, d'évaluer vos expériences et compétences et de décider ensuite si vous souhaitez continuer votre procédure VAE.

**- Le deuxième auto-diagnostic de langue (seulement pour les candidats avec une langue maternelle différente) et la production d'un écrit dans la langue de la procédure VAE (pour les candidats avec une langue maternelle différente ou avec des difficultés langagières).**

Cela permettra à l'organisme qui vous accompagne, ainsi qu'à vous-même de déterminer votre niveau de langue.

**Connaitre votre niveau est important** : en effet, bien qu'elle ne soit pas un prérequis pour l'entrée en VAE, une certaine maîtrise de la langue est toutefois nécessaire. La VAE est avant tout une procédure écrite qui vous impose de savoir vous exprimer à l'écrit et à l'oral, afin de pouvoir expliciter et justifier votre pratique professionnelle.

Connaître votre niveau permettra également de vous positionner sur le parcours de VAE le mieux adapté à vos besoins.

Dans tous les cas, quel que soit le résultat du positionnement en langue, vous êtes seul responsable et décisionnaire de votre parcours, avec ou sans le soutien d'un accompagnateur VAE.

## **5 – Auto-diagnostic des compétences professionnelles (à compléter)**

**Pour chacun des blocs de compétences, indiquez votre auto-diagnostic.**

- Répondez à la question « oui » ou « non ».

- Soulignez les mots que vous ne connaissez pas ou ne comprenez pas.
- Comptez le nombre de réponses positives et négatives.
- Déterminez si votre expérience couvre chaque bloc :
  - Si vous avez plus de réponses positives que négatives, marquez « Oui »,
  - Si vous avez plus de réponses négatives que positives, marquez « Non ».

### **A la fin de l'auto-diagnostic :**

- Déterminez si votre expérience couvre :
  - Tous les 3 blocs, si vous souhaitez obtenir la certification totale ;
- Reportez les données dans le tableau d'auto-diagnostic de « compétences professionnelles ».
- Complétez ensuite le parcours souhaité dans le tableau « Souhaits après l'auto-diagnostic ».
- Veuillez noter que la majorité de « oui » ne garantit pas une décision favorable de la décision de la commission de recevabilité ou du jury de certification.

**Maintenant c'est à vous !**

## Bloc 1. Gérer son activité multi-employeur

### Le cadre légal et les principes éthiques concernant l'accueil d'enfants

| Questions                                                                                                                                                                                           | OUI        | NON        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Je suis capable de mettre en application le cadre légal, notamment en ce qui concerne l'organisation de l'espace pour l'accueil des enfants et le nombre maximum d'enfants par rapport à la surface |            |            |
| Je suis capable d'identifier, sélectionner et organiser les documents nécessaires pour formaliser un contrat avec les parents employeurs                                                            |            |            |
| Je suis capable de créer des outils de communication professionnelle (supports papier ou numériques), tels que le cv, cartes de visite, petites annonces, etc.                                      |            |            |
| J'ai déjà eu des entretiens avec des parents employeurs                                                                                                                                             |            |            |
| Je suis capable de négocier mes conditions de travail lors de l'entretien avec des parents employeurs (nombre d'heures, organisation, salaire, vacances et congés, limites de l'accueil, etc.).     |            |            |
| <i>Votre expérience couvre-t-elle le Bloc 1 dans sa totalité (cochez « OUI » si vous avez marqué au moins 3 ou plus « OUI » en amont)</i>                                                           | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |

## Bloc 2. Relations et communication efficaces

| Questions                                                                                                                                                                                                                 | OUI        | NON        |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Je suis capable d'établir une relation et une communication efficaces avec des enfants et leurs familles, notamment concernant les tâches à réaliser à l'intérieur et l'extérieur, ainsi que mes limites professionnelles |            |            |
| Je suis capable de proposer et de prendre des initiatives afin d'encourager et améliorer la communication avec les enfants, les familles et leur environnement                                                            |            |            |
| Je suis capable de gérer des situations difficiles en lien avec l'évolution ou l'état de santé des personnes accompagnées (enfants ou adultes)                                                                            |            |            |
| Je suis capable de gérer des situations de conflit                                                                                                                                                                        |            |            |
| Je suis capable de faire des transmissions orales ou écrites avec la famille accompagnée ou leurs proches                                                                                                                 |            |            |
| Je suis capable de transmettre des informations pertinentes aux autres professionnels en lien avec l'enfant ou la famille                                                                                                 |            |            |
| <i>Votre expérience couvre-t-elle le Bloc 2 dans sa totalité (cochez « OUI » si vous avez marqué au moins 4 ou plus « OUI » en amont)</i>                                                                                 | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |

| <b>Bloc 3. Accueil de l'enfant de 0 à 6</b>                                                                                                                                            |            |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Bloc 3A. Vie quotidienne</b>                                                                                                                                                        |            |            |
| <b>Questions</b>                                                                                                                                                                       | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| Je suis capable de préparer au domicile un biberon en suivant les indications nécessaires (nettoyage, stérilisation, dosage, etc.) en toute sécurité                                   |            |            |
| Je suis capable de préparer des repas équilibrés et adaptés à l'âge et aux besoins de l'enfant                                                                                         |            |            |
| Je suis capable de porter et manipuler un enfant tout en utilisant les gestes et les postures adaptées                                                                                 |            |            |
| Je suis capable de faciliter la séparation entre l'enfant et ses proches                                                                                                               |            |            |
| Je suis capable de proposer et d'animer des activités ludiques et créatives : jeux, loisirs, fables, cantines, dessin, lecture, musique, danse, etc., en fonction de l'âge de l'enfant |            |            |
| Je suis capable de m'occuper de l'hygiène de l'enfant (bain, change, etc.)                                                                                                             |            |            |
| Je suis capable d'accompagner l'enfant dans les gestes d'hygiène quotidiens (lavage de mains, brossage de dents, etc.) de façon à assurer son confort et son indépendance              |            |            |
| Je suis capable de communiquer régulièrement avec l'enfant de façon à stimuler son développement et bien-être                                                                          |            |            |
| Je suis capable de surveiller l'utilisation des écrans et des outils numériques par l'enfant (internet, jeux vidéo, télévision, téléphone, etc.) avec l'accord des parents             |            |            |
| Je suis capable de raconter une histoire ou d'aider l'enfant à lire ou observer un livre                                                                                               |            |            |
| Je suis capable de préparer et d'organiser un déplacement avec l'enfant avec les moyens adaptés (poussette, siège auto, etc.) en toute sécurité                                        |            |            |
| <i>Votre expérience couvre-t-elle le Bloc 3A dans sa totalité (cochez « OUI » si vous avez marqué au moins 6 ou plus « OUI » en amont)</i>                                             | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |

| <b>Bloc 3B. Soutien du développement et de l'autonomie</b>                                                                                                                                                                              |            |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Questions</b>                                                                                                                                                                                                                        | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| Je suis capable de soutenir l'enfant lors de l'habillage et le bain, au domicile, de façon à favoriser son autonomie                                                                                                                    |            |            |
| Je suis capable de respecter le rythme de l'enfant, tout en alternant les périodes d'activité avec les périodes de repos                                                                                                                |            |            |
| Je suis capable de proposer et d'organiser des activités sociales et de loisir de façon à stimuler le développement de l'enfant (apprendre les formes, couleurs, utiliser de la pâte à modeler et d'autres activités similaires, etc.). |            |            |
| <i>Votre expérience couvre-t-elle le Bloc 3B dans sa totalité (cochez « OUI » si vous avez marqué au moins 2 ou plus « OUI » en amont)</i>                                                                                              | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |



| <b>Bloc 3C. Mise en place d'un environnement adapté aux besoins de l'enfant</b>                                                                      |            |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Questions</b>                                                                                                                                     | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
| Je suis capable d'assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du domicile                                    |            |            |
| Je suis capable d'assurer l'entretien du linge de l'enfant chez moi ou chez le parent employeur                                                      |            |            |
| Je suis capable d'utiliser et d'entretenir les matériels servant à l'hygiène du domicile                                                             |            |            |
| Je suis capable de préparer des repas adaptés, notamment dans les cas de besoins spécifiques alimentaires (allergies, diarrhée, constipation, etc.). |            |            |
| Je suis capable d'assurer la bonne alimentation de l'enfant                                                                                          |            |            |
| <i>Votre expérience couvre-t-elle le Bloc 3C dans sa totalité (cochez « OUI » si vous avez marqué au moins 3 ou plus « OUI » en amont)</i>           | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |

### Report de l'AUTO-DIAGNOSTIC "Compétences professionnelles" (à compléter)

Selon les résultats de votre auto-diagnostic par bloc, veuillez reporter les résultats dans le tableau suivant en indiquant « Oui » ou « Non ».

Cette synthèse permet de savoir si votre expérience couvre :

- ✓ Tous les blocs de compétences, dans le cas où vous visez une certification totale
- ✓ Quelques blocs de compétences, dans le cas où vous visez une certification partielle.

| <b>Bloc 1</b> | <b>Bloc 2</b> | <b>Bloc 3A</b> | <b>Bloc 3B</b> | <b>Bloc 3C</b> |
|---------------|---------------|----------------|----------------|----------------|
|               |               |                |                |                |

**Une majorité de "Oui" aux questions ne garantit pas un avis favorable du jury de certification**

## 6 – Auto-diagnostic en langue

Pour rappel, cette partie ne concerne que les personnes dont la langue maternelle est différente de celle de la procédure VAE ou bien des personnes qui ont des difficultés langagières. Cette partie est obligatoire pour les personnes dont la langue maternelle est différente de celle de la procédure VAE, qu'elles disposent ou pas d'un accompagnement.

Tel qu'indiqué en amont, la maîtrise minimum de la langue est indispensable pour expliquer et justifier la pratique professionnelle. Afin d'établir quel est votre niveau de langue, il vous est demandé de :

- a) Réaliser une production écrite ;
- b) Réaliser un auto-diagnostic.

Ces éléments vont permettre à l'organisme de formation et au Comité de recevabilité de définir votre niveau de langue et vous proposer, si besoin, une formation adaptée.

**Si votre langue maternelle est celle de la procédure VAE mais que vous pensez avoir des difficultés langagières, vous pouvez aussi réaliser la production écrite**

### a) Production écrite

**Lisez cette annonce**

#### **Assistant maternel / garde d'enfants à "Ville X"** **Offre d'emploi**

Jeunes parents de jumeaux de 3 ans à la recherche d'un mode de garde pour la prochaine année scolaire.

14h heures par semaine : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h à 18h30 et Mercredi de 12h30 à 18h30

Rémunération : à négocier entre 12€/h - 15 € de l'heure

#### **Description du poste**

Sortie de l'école et goûter, plus déjeuner le mercredi, ainsi que des activités ludiques et périscolaires adaptées à l'âge des enfants.

### Profil souhaité

Minimum 6 mois d'expérience ou bien un diplôme dans le domaine de l'accueil d'enfants.

Nous cherchons une personne dynamique, patiente, à l'écoute des enfants et de nos attentes en tant que parents.

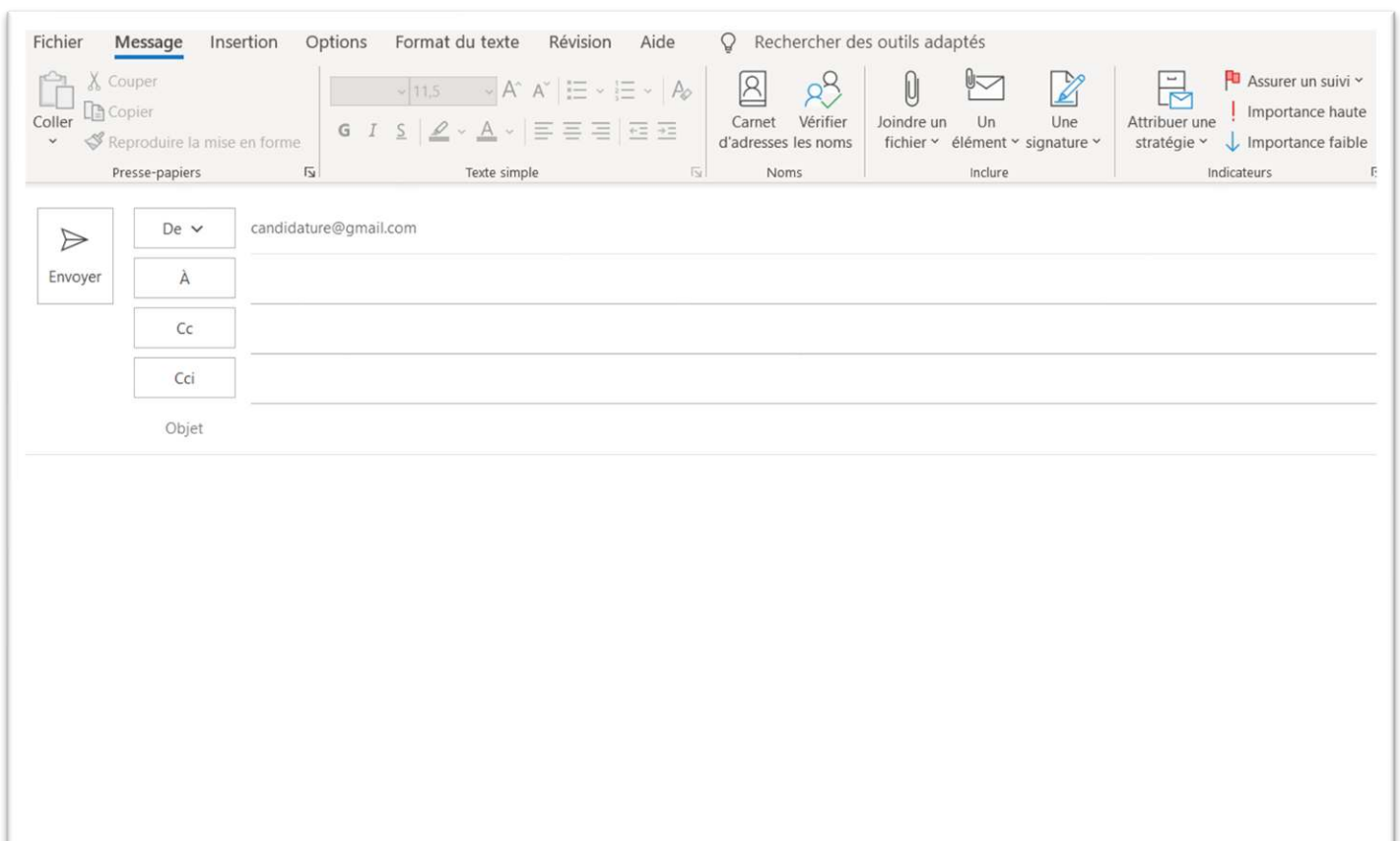
### Contact

Envoyez votre candidature à : [Famille.Duchamp@gmail.com](mailto:Famille.Duchamp@gmail.com)

Cette offre d'emploi vous semble très intéressante. Répondez par email en vous présentant, ainsi que votre expérience et vos compétences. Donnez des exemples concrets.

160 mots minimum

Si vous n'avez pas assez de place, veuillez rajouter une page blanche.



Une fois que cette production écrite a été complétée, veuillez réaliser l'auto-diagnostic.

### b) Auto-diagnostic

Veuillez compléter les deux tableaux

**Un auto-diagnostic pour l'écrit et l'oral** (premier tableau) permettant de définir votre niveau de compréhension, de lecture et d'écriture.

**Un auto-diagnostic pour l'oral** (second tableau) permettant de définir votre niveau de compréhension orale et votre capacité à vous exprimer.

Pour chaque ligne, veuillez indiquer "Oui" ou "Non".

| Comprendre, lire et écrire    |                                                                                                                                                                                                                                    |     |     |
|-------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| Compétence                    | Je suis capable de :                                                                                                                                                                                                               |     |     |
|                               |                                                                                                                                                                                                                                    | OUI | NON |
| Comprendre Lire               | Comprendre des noms familiers, des mots et des phrases simples.<br><u>Exemple</u> : prénom, nom, nationalité, date de naissance, métier, formation.                                                                                |     |     |
|                               | Comprendre des textes courts<br><u>Exemple</u> : messages de mon employeur                                                                                                                                                         |     |     |
|                               | Comprendre des textes écrits avec des termes liés à mon métier<br><u>Exemple</u> : une offre d'emploi                                                                                                                              |     |     |
|                               | Comprendre des articles et des rapports complexes<br><u>Exemple</u> : convention collective, textes légaux, classification des métiers, etc.                                                                                       |     |     |
| Ecrire                        | Ecrire des informations personnelles dans un questionnaire.<br><u>Exemple</u> : prénom, nom, adresse, téléphone, nationalité, profession, formation.                                                                               |     |     |
|                               | Ecrire des textes et messages courts.<br><u>Exemple</u> : un message pour mon employeur.                                                                                                                                           |     |     |
|                               | Ecrire un texte simple et cohérent concernant ma pratique professionnelle<br><u>Exemple</u> : décrire des situations de travail avec un particulier employeur, en fournissant des exemples concrets.                               |     |     |
|                               | Ecrire un rapport clair et détaillé concernant ma pratique professionnelle.<br><u>Exemple</u> : présenter mon expérience professionnelle dans un cv et une lettre de motivation.                                                   |     |     |
| Comprendre, écouter et parler |                                                                                                                                                                                                                                    |     |     |
| Compétence                    | Je suis capable de :                                                                                                                                                                                                               |     |     |
|                               |                                                                                                                                                                                                                                    | OUI | NON |
| Comprendre                    | Comprendre des mots familiers et des phrases simples me concernant si la personne parle de façon claire et doucement.<br><u>Exemple</u> : prénom, nom, nationalité, date de naissance, profession, formation, pendant un entretien |     |     |
| Ecouter                       | Comprendre des expressions et du vocabulaire simple concernant ma pratique professionnelle<br><u>Exemple</u> : comprendre des messages, des instructions et des questions de la part de mon employeur.                             |     |     |
|                               | Comprendre l'essentiel d'une présentation de sujets familiers en lien avec la pratique professionnelle.<br><u>Exemple</u> : une émission de radio ou de télévision concernant mon métier.                                          |     |     |

|        |                                                                                                                                                                                                                                                 |  |  |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
|        | Comprendre des discours longs et suivre des arguments complexes.<br><u>Exemple</u> : une conférence sur l'emploi à domicile, l'allocution d'un ministre, etc.                                                                                   |  |  |
| Parler | Communiquer de façon simple avec l'aide de mon interlocuteur.<br><u>Exemple</u> : répondre à des questions simples de mon employeur.                                                                                                            |  |  |
|        | Communiquer autour de ma pratique professionnelle de façon simple et directe.<br><u>Exemple</u> : phrases simples pour décrire ma formation et mon activité professionnelle passée ou actuelle avec une personne que je connais.                |  |  |
|        | M'exprimer de façon claire et détaillée concernant ma pratique professionnelle, tout en donnant mon avis.<br><u>Exemple</u> : participer à une conversation sans préparation préalable en expliquant ma pratique professionnelle                |  |  |
|        | M'exprimer de façon claire et détaillée sur un large éventail de sujets concernant ma pratique professionnelle.<br><u>Exemple</u> : participer de façon active à une conversation avec une personne inconnue, tout en donnant mon point de vue. |  |  |

## 7 – Vos souhaits après l’auto-diagnostic (à compléter)

Sur la base de votre auto-diagnostic (compétences professionnelles et/ou niveau de langue), veuillez faire votre choix.

**Rappel: une majorité de “Oui” aux questions ne garantit pas un avis favorable du jury de certification**

| Choix final des blocs à valider |        |         |         |         |
|---------------------------------|--------|---------|---------|---------|
| Bloc 1                          | Bloc 2 | Bloc 3A | Bloc 3B | Bloc 3C |
|                                 |        |         |         |         |

| Souhaits après l’auto-diagnostic                                                                                | OUI | NON |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|-----|
| Poursuivre le parcours VAE, <b>avec</b> un accompagnement VAE                                                   |     |     |
| Poursuivre le parcours VAE, <b>sans</b> un accompagnement VAE                                                   |     |     |
| Inscription à des modules de formation (professionnelle et/ou linguistique) avant de commencer la procédure VAE |     |     |
| Compléter la pratique professionnelle avant de démarrer la procédure VAE                                        |     |     |
| Réorientation vers une autre certification ou d’autres métiers                                                  |     |     |
| Autres projets: .....                                                                                           |     |     |

**Je soussigné(e).....**

**déclare sur l’honneur que toutes les informations réunies dans ce dossier sont exactes**

..... (lieu)

.....(date)

**Signature**

## **8 – Documents à joindre à votre dossier de recevabilité.**

**Ce dossier permet de vous donner une réponse concernant votre recevabilité.**

**Veillez:**

- **Garder une copie de votre dossier,**
- **Donner une copie à votre organisme de formation qui vous a soutenu, le cas échéant,**
- **Envoyer le dossier original à:**

**Nom de l'autorité compétente :**

**Adresse:**

### 3.3. Procédure post-recevabilité

La procédure post-recevabilité peut recourir à plusieurs types d'outils pour mettre en évidence des preuves de compétences.

- **Tests et examens** (portant sur la pratique professionnelle du candidat)
- **Dialogue ou méthodes conversationnelles** – deux types d'entretiens et de débats (entretien d'exploration et d'explicitation)
- **Méthodes déclaratives** – permettant l'identification ou registre de compétences (en fonction des référentiels disponibles, le cas échéant) grâce à une déclaration signée par un tiers indépendant.
- **Observations** – méthode permettant à un évaluateur d'identifier les compétences mises en œuvre, lors de la réalisation par le candidat des tâches quotidiennes de sa pratique professionnelle. Cette approche, largement répandue dans le secteur privé, tend à se généraliser par ailleurs.
- **Simulations** – des mises en scène reproduisant des situations de la vie courante permettent aussi d'évaluer les compétences des candidats. Dans certains cas, elles remplacent les observations quand celles-ci ne sont pas possibles.
- **Preuves issues de la pratique professionnelle ou d'autres pratiques** – le candidat réunit des preuves concrètes ou intellectuelles de sa pratique professionnelle, de son expérience en tant que bénévole, sa vie familiale ou autre. Ces preuves sont ensuite évaluées par le certificateur<sup>9</sup>.

Dans la section suivante, une attention spéciale est dédiée au dossier de VAE (portfolio), compte tenu de sa valeur ajoutée dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.

---

<sup>9</sup> Veuillez consulter l'Annexe B3 – Description des tests et simulations pratiques, tout en considérant les avantages et désavantages de chaque type et les différents outils qui sont à disposition.



### **Outil 3: Dossier de VAE (Portfolio)**

#### **Le dossier est:**

- un recueil d'expériences, librement choisi et suffisamment détaillées par le candidat qui témoignent, à travers elles, de ses compétences en matières de garde d'enfants au domicile. Ces compétences sont en lien direct avec le référentiel de compétences de la certification visée.
- Une reconstitution chronologique du parcours et du vécu professionnel du candidat, mettant en évidence son professionnalisme en lien avec l'accueil d'enfants : compétences opérationnelles et transversales (autonomie, responsabilité, etc) constitutives de son expérience.
- Un ensemble de pièces justificatives -les plus représentatives du parcours du candidat, permettant de comprendre son processus d'apprentissage et de faire ressortir les compétences acquises dans le domaine de l'accueil d'enfants.
- Un dossier de VAE (portfolio) complet se compose de:
  - Données personnelles: nom, prénom, date de naissance
  - Une description chronologique de:
    - i. La formation et les diplômes obtenus
    - ii. L'expérience professionnelle
    - iii. L'expérience en tant que bénévole
    - iv. Autres activités
  - Un référentiel de compétences
  - Annexes au dossier de VAE (preuves complémentaires : photos, plans, vidéos, dessins...)
  - Un plan d'action personnel.

## **Informations importantes pour un accompagnement efficace lors de l'élaboration du dossier de VAE (portfolio)**

Le candidat est l'auteur et le seul responsable de son dossier de VAE (portfolio). Il soumet son dossier à l'accompagnateur pour avis et conseil. Ce dernier ne doit pas diffuser, ni réutiliser les informations partagées par le candidat.

Le dossier de VAE est un outil indispensable (obligatoire en France). L'accompagnateur VAE aide le candidat à faire émerger, décrire et analyser les situations de travail vécues. Il l'aide dans l'élaboration de son dossier de VAE qui sera soumis au jury de certification et le prépare à l'entretien oral avec ce dernier, afin de pouvoir exprimer, de façon claire et explicite, son expérience porteuse de compétences.

Dans sa démarche d'accompagnement, il conseille et met en confiance le candidat. Il est tenu à la neutralité et ne juge pas. Il ne peut pas compenser les lacunes du candidat par des apports de formation, au cours des heures d'accompagnement. Ceci est une pratique contraire à l'esprit de la VAE.

## **Phase 2 – Compilation d’informations.**

Ce processus implique la description des expériences professionnelles et autres expériences pertinentes et la compilation des preuves pertinentes pour mettre en évidence les compétences acquises.

Les preuves peuvent se présenter sous la forme de description de moments significatifs, de photos, de vidéos, d’attestations signées par de tiers qui ont pu constater les compétences des candidats(\*), d’attestations de formation(\*)<sup>10</sup>, etc. Tous ces supports doivent permettre de faire ressortir les compétences en lien avec l’accueil d’enfants.

## **Phase 3 – Réflexion.**

Le dossier de VAE (portfolio) permet au candidat de réfléchir/questionner son expérience et de tirer – lui-même, des enseignements de celle-ci. Cette démarche réflexive favorise la prise de conscience de toutes les compétences développées et de la valeur de son expérience.

---

<sup>10</sup> En France, ces éléments sont présentés et évalués lors de la phase de recevabilité, via le dossier du même nom

## Structure du dossier de VAE (portfolio)

| Qualification<br>niveau 3 CEC               | Indicateurs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Identification</b>                       | Présentation des données personnelles, incluant les motivations et les attentes du candidat : histoire de vie ; éducation et formation professionnelle ; expérience professionnelle ; travail actuel ; expérience vécue ; langue maternelle ; langues étrangères ; compétences numériques ; centres d'intérêt et loisirs ; autres expériences considérées pertinentes. Exemple : activités de bénévolat, implication dans la vie sociale, etc.).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                                             | <p>Description de la structure du dossier de VAE (portfolio) et de la pertinence des contenus. La définition des objectifs est fixée de façon à mettre en évidence les compétences acquises lors de chaque expérience.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un processus de réflexion a lieu : <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour quoi m'investir en tant qu'assistant maternel ou garde d'enfant ?</li> <li>Quelles compétences sont importantes pour moi, en tant qu'assistant maternel ou garde d'enfant ?</li> </ul> </li> </ul>                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Validation</b><br><br><b>Compétences</b> | <p>Le candidat se base sur le référentiel de compétences et progresse dans l'élaboration du dossier de VAE (portfolio) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comment faire le lien entre mon expérience et le référentiel de compétences</li> <li>Comment apporter des preuves de mon expérience ?</li> <li>Quelle sont les attentes du jury pour obtenir la certification ?</li> </ul> <p>Dans ce contexte, le candidat doit réunir des preuves correspondant aux domaines suivants :</p> <p><b>1. Gérer son activité multi-employeur - Le cadre légal et les principes éthiques concernant l'accueil d'enfants.</b></p> <p>Être capable d'appliquer la réglementation, notamment liée à l'organisation du domicile et des espaces réservés à l'accueil des</p> |

|  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p>enfants, selon le nombre maximum d'enfants autorisé. Dans ce cadre, le professionnel doit également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier, sélectionner et organiser les documents nécessaires pour formaliser un contrat avec les parents employeurs.</li> <li>• Reconnaître, évaluer et mettre en place les compétences en lien avec l'éthique et la déontologie : relations interpersonnelles (famille, enfant, communautés) ; responsabilité civique ; secret professionnel et respect de la vie privée.</li> <li>• Utiliser les dispositifs et mécanismes disponibles de façon légale pour la protection d'enfants en situation de risque.</li> </ul> <p><b>2. Développement et apprentissage de l'enfant.</b></p> <p>Reconnaître les étapes de développement de l'enfant entre 0 et 6 ans dans toutes ses dimensions et tenant compte de ses besoins individuels, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir et respecter les caractéristiques, les droits et les besoins individuels de chaque enfant.</li> <li>• Développer des liens et construire une relation de confiance avec l'enfant à travers l'attention et l'affection, tout en le félicitant pour ses réussites et ses apprentissages.</li> <li>• Créer des interactions et promouvoir le dialogue afin d'encourager l'enfant à développer ses compétences langagières.</li> <li>• Utiliser des objets du quotidien, avec l'enfant, en tant que ressource pour l'exploration et le jeu, tout en favorisant la liberté, l'initiative, la prise de décisions, la résolution de problèmes.</li> <li>• Identifier les signes de changement dans le comportement des enfants de 0 à 6 ans.</li> </ul> |
|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### **3. Santé et bien-être.**

Mettre en place des espaces sécurisés pour l'accueil de l'enfant, favorisant la santé, la nutrition, l'hygiène, le repos et le confort, et plus spécifiquement pour :

- Réaliser les soins basiques de l'enfant.
- Appliquer les règles élémentaires pour l'hygiène, le repos, le confort, la nutrition et la sécurité, en assurant un environnement sécurisé et stimulant.
- Identifier et mettre en place des mesures de prévention des risques d'accidents.
- Mettre en œuvre les gestes et techniques de premier secours.

### **4. Education des jeunes enfants.**

Installer un rituel d'accueil afin d'assurer le bien-être et le développement de l'enfant, notamment :

- Intégrer des valeurs et des principes d'éducation dans les activités d'accueil des enfants.
- Identifier les matériels de jeu et d'autres équipements pour l'accueil des enfants.
- Planifier des rituels et des activités afin de favoriser le développement de l'enfant.
- Développer des activités ludiques en lien avec la vie quotidienne de la famille et de l'environnement de l'enfant.
- Optimiser l'apprentissage et le développement des enfants à travers des objectifs et des activités significatives.
- Être capable d'observer, noter, et rendre compte du comportement de l'enfant afin de communiquer avec les familles et autres professionnels.

### **5. Implication des familles et de l'environnement de l'enfant.**

Développer des relations de collaboration avec les familles et leur environnement, pour élargir les sources d'apprentissage et soutenir le développement de l'enfant :

|                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître et respecter les caractéristiques de chaque famille et leurs choix éducatifs</li> <li>• Construire un partenariat positif avec les parents et favoriser l'implication des parents.</li> <li>• Organiser, en collaboration avec les parents, l'intégration et l'adaptation des enfants.</li> <li>• Favoriser l'implication des parents dans le processus d'accompagnement de l'enfant, au domicile de l'assistant maternel ou de la famille.</li> <li>• Concilier la vie familiale avec l'accueil de l'enfant.</li> <li>• Faire preuve d'affection et d'attention, dans le respect des droits de l'enfant et des familles.</li> <li>• Observer et réfléchir au contexte familial et social de l'enfant afin de mieux cerner ses besoins et intérêts.</li> </ul> |
| <b>Recommandations</b> | <p>Commentaires du candidat sur son dossier, son parcours et l'accompagnement VAE. Il peut exposer ce que le travail d'analyse et de rédaction de ses expériences lui a apporté.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

## **Outil 4 : Résultats de l'évaluation du dossier de VAE (portfolio)**

**Critères d'évaluation du dossier pour la validation des acquis de l'expérience des assistants maternels et gardes d'enfants.**

### **Niveau 3 CEC**

**Cas de figure 1 – Validation totale des blocs de compétences de la certification visée** (Le référentiel de certification, constitue la base légale pour la validation des compétences, selon un seuil minimum défini dans chaque pays) :

- Le dossier présenté est cohérent, personnalisé et réfléchi
- Les preuves et les références du candidat, témoignant de son autonomie, sont en adéquation avec les compétences du référentiel de la certification visée.
- Le candidat met en évidence ses connaissances, compétences opérationnelles et transversales (autonomie et responsabilité) liées à l'accueil des enfants.
- Il a conscience des compétences nécessaires pour exercer son métier, tant sur le plan des savoirs à mobiliser que des règles et procédures à appliquer, tout en réalisant une veille sur les évolutions du métier et les besoins de professionnalisation.
- La présentation du dossier est soignée, riche, inédite et créative.

### **Cas de figure 2 – Validation partielle**

- Le dossier présenté est cohérent, personnalisé et réfléchi
- Les preuves et les références du candidat, témoignant de son autonomie, sont en adéquation avec les compétences du référentiel de la certification visée.
- Le dossier est détaillé, raisonné et justifié.
- Le candidat fait preuve de compétence (savoirs, savoir-faire, savoir être)



### **Cas de figure 3 – Non validation**

- Le dossier de VAE (portfolio) présente des travaux uniformes et génériques.
- Il manque de preuves et d'informations sur une grande partie du référentiel
- Il témoigne d'un faible investissement du candidat
- Les descriptions sont très sommaires

### **3.4. Evaluation/ Validation par le Jury de certification**

Un jury de certification est nommé afin d'évaluer les compétences du candidat. Lors de cette évaluation, le jury émet un avis (favorable/défavorable) sur le niveau de maîtrise exprimé par le candidat, en s'appuyant sur le référentiel de certification. Le résultat de l'évaluation est transmis au candidat à l'issue de l'examen de son dossier et de l'entretien oral. Il prend la forme d'un rapport rédigé et signé par le jury qui valide et certifie les compétences du candidat.

Ce processus est composé de 6 étapes (Tableau 1) :

1. Dépôt du dossier de VAE (portfolio)
2. Analyse par le jury de certification (sans la présence du candidat)
3. Entretien du jury avec le candidat
4. Délibération par le jury (validation totale, partielle ou non-validation)
5. Transmission orale du résultat au candidat
6. Préconisation de suite de parcours (notamment en cas de validation partielle).

### 3.5. Phase post jury de certification

#### Outil 5: Certification



#### CERTIFICATION

#### ASSISTANT MATERNEL / GARDE D'ENFANTTS

\_\_\_\_\_ (nom)

**Nom du certificateur**

**Date** \_\_\_\_\_

**Signature** \_\_\_\_\_

### **3.6. Post VAE**

#### **Outil 6: Outils de communication**

**Outils de communication pour la promotion de la certification obtenue afin de rendre visibles et de mettre en valeur les compétences validées**

#### **Type d'action**

Brochure / dépliant / newsletter<sup>11</sup>,

Réunions

Promotion de la certification auprès de ses réseaux

...

#### **Public cible**

Futurs employeurs

Demandeurs d'emploi

...

---

<sup>11</sup> Voir Annex C.

## 4. Annexes

### Annexe A | Profil d'assistant maternel / garde d'enfant

#### 1. Gérer son activité multi-employeur - Le cadre légal et les principes éthiques concernant l'accueil d'enfants.

Être capable d'appliquer la réglementation, notamment liée à l'organisation du domicile et des espaces réservés à l'accueil des enfants, selon le nombre maximum d'enfants autorisé. Dans ce cadre, le professionnel doit également :

- Identifier, sélectionner et organiser les documents nécessaires pour formaliser un contrat avec les parents employeurs.
- Reconnaître, évaluer et mettre en place les compétences en lien avec l'éthique et la déontologie : relations interpersonnelles (famille, enfant, communautés) ; responsabilité civique ; secret professionnel et respect de la vie privée.
- Utiliser les dispositifs et mécanismes disponibles de façon légale pour la protection d'enfants en situation de risque.

#### 2. Développement et apprentissage de l'enfant.

Reconnaître les étapes de développement de l'enfant entre 0 et 6 ans dans toutes ses dimensions et tenant compte de ses besoins individuels, notamment :

Accueillir et respecter les caractéristiques, les droits et les besoins individuels de chaque enfant.

Développer des liens et construire une relation de confiance avec l'enfant à travers l'attention et l'affection, tout en le félicitant pour ses réussites et ses apprentissages.

- Créer des interactions et promouvoir le dialogue afin d'encourager l'enfant à développer ses compétences langagières.
- Utiliser des objets du quotidien, avec l'enfant, en tant que ressource pour l'exploration et le jeu, tout en favorisant la liberté, l'initiative, la prise de décisions, la résolution de problèmes.
- Identifier les signes de changement dans le comportement des enfants de 0 à 6 ans.

### **3. Santé et bien-être.**

Mettre en place des espaces sécurisés pour l'accueil de l'enfant, favorisant la santé, la nutrition, l'hygiène, le repos et le confort, et plus spécifiquement pour :

- Réaliser les soins basiques de l'enfant.
- Appliquer les règles élémentaires pour l'hygiène, le repos, le confort, la nutrition et la sécurité, en assurant un environnement sécurisé et stimulant.
- Identifier et mettre en place des mesures de prévention des risques d'accidents.
- Mettre en œuvre les gestes et techniques de premier secours.

### **4. Education des jeunes enfants.**

Installer un rituel d'accueil afin d'assurer le bien-être et le développement de l'enfant, notamment :

- Intégrer des valeurs et des principes d'éducation dans les activités d'accueil des enfants.
- Identifier les matériels de jeu et d'autres équipements pour l'accueil des enfants.
- Planifier des rituels et des activités afin de favoriser le développement de l'enfant.
- Développer des activités ludiques en lien avec la vie quotidienne de la famille et de l'environnement de l'enfant.
- Optimiser l'apprentissage et le développement des enfants à travers des objectifs et des activités significatives.
- Être capable d'observer, noter, et rendre compte du comportement de l'enfant afin de communiquer avec les familles et autres professionnels.

### **5. Implication des familles et de l'environnement de l'enfant.**

Développer des relations de collaboration avec les familles et leur environnement, pour élargir les sources d'apprentissage et soutenir le développement de l'enfant :

- Reconnaître et respecter les caractéristiques de chaque famille et leurs choix éducatifs

- Construire un partenariat positif avec les parents et favoriser l'implication des parents.
- Organiser, en collaboration avec les parents, l'intégration et l'adaptation des enfants.
- Favoriser l'implication des parents dans le processus d'accompagnement de l'enfant, au domicile de l'assistant maternel ou de la famille.
- Concilier la vie familiale avec l'accueil de l'enfant.
- Faire preuve d'affection et d'attention, dans le respect des droits de l'enfant et des familles.
- Observer et réfléchir au contexte familial et social de l'enfant afin de mieux cerner ses besoins et intérêts

## Annexe B | Processus et cadre de la VAE

### B1 Profil de l'expert en évaluation de compétences.

La recommandation du Conseil de l'UE relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel, indique que *le développement des compétences professionnelles du personnel intervenant dans le processus de validation est assuré dans tous les secteurs concernés* ; (Recommandation du Conseil de l'UE, 2012, page 3, point 3 g).

| Compétences clés                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Connaissances essentielles et compétences des experts                                                                                                                   |
| Connaissance fine et expérience en matière de processus de validation (validité et fiabilité)                                                                           |
| Connaissance fine du système de formation                                                                                                                               |
| Capacité pour reformuler l'expérience en résultats d'apprentissage de façon à faire le lien avec les référentiels pertinents                                            |
| Compréhension du marché de travail                                                                                                                                      |
| Liste de contacts (experts) pour adresser des questions techniques spécifiques (partenaires sociaux et autres experts du secteur)                                       |
| Capacité à appréhender l'interculturalité                                                                                                                               |
| Compétences en matière d'accompagnement et de conseil                                                                                                                   |
| Compréhension claire du contexte de validation                                                                                                                          |
| Connaissance fine du processus d'évaluation                                                                                                                             |
| Expérience dans le domaine de l'accueil d'enfants                                                                                                                       |
| Absence d'intérêt personnel concernant le résultat de la validation (afin d'assurer l'impartialité et éviter tout conflit d'intérêts)                                   |
| Être habitué à utiliser des méthodologies de validation différentes                                                                                                     |
| Être capable de donner de la confiance et de créer un cadre bienveillant pour le candidat                                                                               |
| Être engagé à faire des retours pertinents et constructifs concernant les compétences du candidat et sa correspondance avec référentiel en question                     |
| Avoir été formé aux processus d'évaluation et de validation et posséder une connaissance fine concernant les mécanismes pour assurer la qualité tout au long de ceux-ci |
| Avoir un comportement adapté au code déontologique                                                                                                                      |
| Être indépendant concernant le processus d'évaluation et de validation et être capable de rendre un avis impartial                                                      |

« Le rôle des experts VAE commence avec les premières étapes d'information et de conseil aux candidats potentiels, continue avec l'accompagnement du candidat pendant l'élaboration du dossier de recevabilité et ensuite le portfolio, et finit avec le conseil à la suite de la décision du jury de certification. L'un de ses principales missions est celle d'encourager à élargir et approfondir l'expression de l'expérience professionnelle du candidat, tout en soutenant aussi sa prise de conscience par rapport aux compétences développées » (CEDEFOP, 2015).

## B2 Critères de validation des acquis de l'expérience

| Critères                                                          |                                                                                  | Outils d'extraction de preuves                                                     | Outils de présentation de preuves                                                                              | Temporalité          |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| <b>Gérer son activité multi-employeur - Le cadre légal</b>        | Bloc 1 – Le cadre légal et les principes éthiques concernant l'accueil d'enfants | Dialogue et méthode conversationnelle<br>Méthodes déclaratives                     | Déclarations individuelles<br><b>Dossier de VAE (Portfolio)</b>                                                | Une fois par dossier |
| <b>Implication des familles et de l'environnement de l'enfant</b> | Bloc 2 – Relations et communication efficaces                                    | Dialogue et méthode conversationnelle<br>Preuves extraites du milieu professionnel | Déclarations individuelles<br>Rapports de tiers<br>Photos ou vidéos<br><b>Dossier de VAE (Portfolio)</b>       | Une fois par dossier |
| <b>Education des jeunes enfants</b>                               | Bloc 3A – Accueil de l'enfant de 0 à 6                                           | Dialogue et méthode conversationnelle<br>Méthodes déclaratives                     | Déclarations individuelles<br>Rapports de tiers<br><b>Dossier de VAE (Portfolio)</b>                           | Une fois par dossier |
| <b>Développement et apprentissage de l'enfant</b>                 | Bloc 3B – Soutien du développement et de l'autonomie                             | Dialogue et méthode conversationnelle<br>Méthodes déclaratives<br>Observation      | Déclarations individuelles<br>Rapports de tiers<br>Photos ou vidéos<br>CV<br><b>Dossier de VAE (Portfolio)</b> | Une fois par dossier |
| <b>Santé et bien-être</b>                                         | Bloc 3C – Mise en place d'un environnement adapté aux besoins de l'enfant        | Dialogue et méthode conversationnelle<br>Méthodes déclaratives<br>Observation      | Déclarations individuelles<br><b>Dossier de VAE (Portfolio)</b>                                                | Une fois par dossier |

**\*Tous ces outils sont en ligne avec le guide Cedefop en matière de VAE**

Source: adaptation à partir du guide CEDEFOP "European Guidelines for Validating Non- Formal and Informal Learning, 2015.



### B3 Description des tests pratiques et des simulations

| Outils<br>d'extraction de<br>preuves                                                           | Analyse                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Outils de<br>présentation<br>de preuves |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|
|                                                                                                | Avantages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Désavantages                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                         |
| <b>Test et examens</b>                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Format « classique », familier</li> <li>• Socialement reconnu comme valide et fiable</li> <li>• Les tests sont relativement abordables et faciles à mettre en place</li> <li>• Sont plus facilement reliés aux référentiels</li> </ul>                                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les tests peuvent décourager particulièrement les candidats ayant des expériences négatives dans leurs parcours de formation</li> <li>• Ne sont pas adaptés aux personnes avec des faibles compétences écrites</li> <li>• Risque de ne pas faire ressortir les acquis issus de l'apprentissage informel et non formel</li> </ul> | Test ou examens                         |
| <b>Dialogue et méthode conversationnelle</b><br>– deux types principaux : entretiens et débats | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les entretiens permettent d'extraire plus d'information documentaire à travers d'autres moyens</li> <li>• Les entretiens peuvent avoir une « fonction de soutien » qui permet une analyse plus fine</li> <li>• Outil très efficace pour identifier les compétences acquises</li> <li>• Peut servir comme auto-évaluation lors des premières étapes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peuvent être moins fiables que les tests</li> <li>• Peuvent être moins justes que les examens, car les experts ou les membres du jury peuvent être influencés par les caractéristiques du candidat.</li> </ul>                                                                                                                   | Déclarations individuelles              |

|                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Méthodes déclaratives</b> – Elles sont basées sur l’identification ou le registre de compétences par des tiers indépendants (parfois sur la base de référentiels disponibles). Elles prennent la forme de déclaration écrite et signées</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinentes pour une évaluation formative ou pour une préparation à l’identification de compétences avant une évaluation sommative.</li> <li>• Les méthodes déclaratives sont flexibles et permettent aux individus de réfléchir à ses propres connaissances, compétences et son rythme.</li> <li>• Dans la pratique, la validité et fiabilité de ces méthodes dépendent de l’existence des consignes et référentiels bien établis, d’un accompagnement adapté pendant la phase de préparation, et de la capacité des individus à faire une évaluation réaliste de ses compétences</li> <li>• L’aide d’experts et d’accompagnateurs augmente l’impartialité</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L’absence d’une évaluation externe peut mettre en cause leur validité et fiabilité</li> <li>• Cette méthode ne suffit pas à elle seule pour bien dresser le cadre des certifications disponibles, surtout sans l’accompagnement d’un expert</li> </ul> | <p>CV<br/><b>Dossier de VAE (Portfolio)</b><br/>Déclarations individuelles<br/>Rapports de tiers</p> |
| <p><b>Observations</b> – pendant la pratique professionnelle, assez fréquent dans le secteur privé</p>                                                                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte validité et donne accès à des compétences difficiles à faire ressortir par d’autres moyens</li> <li>• Des groupes de compétences peuvent être évalués conjointement</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les évaluateurs peuvent avoir des biais</li> <li>• Les observations ne sont pas toujours disponibles pour des questions de sécurité ou autre</li> <li>• Elles sont chronophages</li> </ul>                                                             | <p>Démonstrations pratiques<br/>Photos<br/>Vidéos<br/><b>Dossier de VAE (Portfolio)</b></p>          |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus juste pour le candidat, car dans son lieu de travail habituel</li> <li>• Moins stressant</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'information extraite peut être trop ciblée et pas facilement transposable à d'autres contextes</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                          |
| <b>Simulations</b> - des mises en scène reproduisant des situations de la vie courante                                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte validité</li> <li>• Fiable</li> <li>• Juste</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitées par leur coût</li> <li>• Plus complexes à mettre en place</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Démonstrations pratiques<br>Photos<br>Vidéos<br><b>Dossier de VAE (Portfolio)</b>                        |
| <b>Preuves issues de la pratique professionnelle ou d'autres pratiques</b> – le candidat réunit des preuves concrètes ou intellectuelles de sa pratique professionnelle, de son expérience en tant que bénévole, sa vie familiale ou autre. Ces preuves sont ensuite évaluées par le certificateur | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les preuves extraites de la pratique professionnelle peuvent être accompagnées d'une déclaration (voir Section 5.2.3) détaillant les connaissances et compétences acquises afin de rendre l'évaluation plus fiable</li> <li>• L'impartialité de cette méthode est similaire à celle des observations</li> <li>• Les preuves issues de la pratique professionnelle s'utilisent surtout pour valider des compétences professionnelles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La validité peut être moindre que celle des observations, sauf si d'autres évaluations complémentaires sont faites concernant le rendu du candidat</li> <li>• En fonction de la façon dont les preuves sont sélectionnées (par le candidat), les évaluateurs doivent être conscients qu'ils évaluent la meilleure partie du travail du candidat et pas sa performance en moyenne</li> </ul> | Déclarations individuelles<br><b>Dossier de VAE (Portfolio)</b><br>Photos<br>Vidéos<br>Rapports de tiers |

Source: adaptation à partir du guide CEDEFOP "European Guidelines for Validating Non- Formal and Informal Learning, 2015.

## **Annex C | Communication**

Site web du projet : <https://www.valchild.eu/>

Page Facebook du projet : <http://www.facebook.com/groups/ValChild>

Brochure

Dépliant

Newsletters

# Le projet alChild

Les assistants maternels et gardes d'enfants sont des professionnels qui assurent la prise en charge d'un ou de plusieurs enfants. Ils travaillent à leur propre domicile ou au domicile des familles, pour leur compte ou en association avec d'autres professionnels.

La qualité de la prise en charge définit la qualité de l'environnement où l'enfant se développe et grandit. Grâce au soutien et à l'accompagnement professionnel et bienveillant des assistants maternels et gardes d'enfants, cet environnement accueillant leur permettra de développer en toute confiance des compétences clés pour la vie adulte, ainsi qu'une personnalité équilibrée.

Les assistants maternels et gardes d'enfants se doivent d'être compétents du fait de leur rôle clé dans la vie des tout-petits, des jeunes enfants et de leurs parents. En effet, les parents leur confient ce qu'ils ont de plus cher.

Malgré ces constats, le nombre d'assistants maternels et de gardes d'enfants déclarés chute de manière spectaculaire, en dépit du besoin croissant en matière de garde d'enfants.



## LE PROJET

Le projet VALCHILD contribue au développement des compétences des assistants maternels et gardes d'enfants, ainsi qu'à garantir une prise en charge de qualité des enfants, tout en valorisant les acquis de l'expérience en lien avec les demandes du marché de travail.

Comme tout professionnel, l'assistant maternel et le garde d'enfants acquiert des compétences tout au long de son parcours. Dans un premier temps, en tant qu'enfant gardé par des adultes et, plus tard, en tant que parent ou chargé de la garde de ses frères et sœurs, en tant que baby-sitter ou dans d'autres professions.

## LES OBJECTIFS DE VALCHILD

- ✓ Définir des conditions et des critères de validation
- ✓ Développer de supports et d'outils d'évaluation et de validation afin de faciliter l'évaluation et la reconnaissance des acquis de l'expérience
- ✓ Fournir des recommandations pour mettre en place des dispositifs VAE
- ✓ Améliorer la qualité, l'offre et l'accessibilité des formations disponibles à destination des assistants maternels et gardes d'enfants
- ✓ Accompagner et soutenir des parcours d'apprentissage personnalisés
- ✓ Définir un mécanisme de validation destiné aux professionnels de la petite enfance

## Valorisez vos compétences

Le projet VALCHILD a une durée de 30 mois, du 01.10.2018 au 31.03.2021.

Les différentes phases du projet sont les suivantes :

1.- Un rapport sur les exigences et les critères VAE au sein des pays partenaires. Elle intégrera les bonnes pratiques et identifiera les facteurs qui limitent la mise en place des dispositifs VAE. Ceci posera les bases du développement du cadre de validation de VALCHILD.

2.- Une boîte à outils pour l'évaluation et la validation des compétences incluant :

- Des supports d'évaluation
- Des procédures de jury
- Un dossier de preuves (portfolio)

Cette boîte à outils sera utilisée par les spécialistes de la VAE pour évaluer et valider les compétences des assistants maternels et gardes d'enfants.

3.- Des recommandations pour la certification des compétences incluant des mécanismes de validation, un schéma de certification et un guide pour l'évaluation et la validation en VAE.

4.- Le soutien et la reconnaissance des résultats de VALCHILD par les parties prenantes via :

- Des expérimentations des outils proposés
- Un protocole d'entente
- Un « position paper ».

5.- Des ateliers et de journées d'information.



## CONTEXTE

Les besoins des parents employeurs en matière de garde d'enfant augmentent en raison des changements sociologiques, notamment si les deux parents travaillent et dans le cas de familles monoparentales.

Beaucoup d'entre eux recherchent une prise en charge de qualité et adaptée à leurs besoins, assurée par des professionnels qualifiés. Or, à l'échelle européenne l'emploi non déclaré est un phénomène massif qui impacte aussi ce secteur. Par ailleurs, dans les pays où le métier est réglementé, le nombre d'assistants maternels et gardes d'enfants est en baisse (par exemple, aux Pays-Bas, -30% au cours des 5 dernières années). Les raisons peuvent varier d'un pays à l'autre et sont, par exemple, la réglementation croissante du secteur (impliquant des coûts plus élevés), le vieillissement des professionnels en emploi, les bas salaires ou le faible soutien à l'emploi direct.

On estime que 70 à 95% de l'apprentissage total d'un adulte est issu d'apprentissages informels (au travail et dans le cadre de la vie privée) et non-formels (formations de courte durée, ateliers, e-learning, etc.). Les assistants maternels et gardes d'enfants ne font pas exception et développent leurs compétences quotidiennement.

Tous les parents employeurs souhaitent la meilleure prise en charge possible pour leurs enfants. Ils ont donc besoin de connaître les compétences des assistants maternels et gardes d'enfants. En ce sens, le projet ValChild a pour objectif de rendre visibles ces compétences.

SUIVEZ-NOUS :



<http://www.facebook.com/groups/ValChild>

## Partenaires

### ECI

Early Childhood Ireland  
(coordinateur de projet)  
Irlande

E-mail: [fkelleher@earlychildhoodireland.ie](mailto:fkelleher@earlychildhoodireland.ie)  
Tel: +35 314057100



### PROMEA

Hellenic Society for the Promotion of  
Research and Development Methodologies  
Grèce

E-mail: [koutsogiannopoulou@promea.gr](mailto:koutsogiannopoulou@promea.gr)  
Tel: +30 210 642 04 40



### EC-VPL

The Foundation European Centre Valuation  
Prior Learning  
Pays-Bas  
E-mail: [schuur@ec-vpl.nl](mailto:schuur@ec-vpl.nl)  
Tel: +49 170 880 8883



### IPERIA L'Institut

Institut français qui œuvre à la  
professionnalisation des métiers de  
la famille  
France

E-mail: [gloria.ortiz@iperia.eu](mailto:gloria.ortiz@iperia.eu)  
[elena.diordieva@iperia.eu](mailto:elena.diordieva@iperia.eu)  
Tel: +33 6 70 29 18 11



### ESEIMU

Escola Superior  
de Educadores Infância Maria Ulrich  
Portugal

E-mail: [anateresa.brito@emulrich.org](mailto:anateresa.brito@emulrich.org)  
Tel: + 353 14057100



## Validation des acquis de l'expérience (VAE) des assistants maternels et gardes d'enfants



*Valorisez et  
développez vos  
compétences*

[www.valchild.eu](http://www.valchild.eu) • [valchildproject@gmail.com](mailto:valchildproject@gmail.com)



Validation des acquis de  
l'expérience (VAE) des assistants  
maternels et gardes d'enfants  
*Erasmus+ 2018-1-IE01-KA202-*





## Validation des acquis de l'expérience (VAE) des assistants maternels et gardes d'enfants

*Valorisez et développez vos compétences*

**Valider les compétences acquises par l'expérience**

**Faciliter l'accès à la certification, renforcer la visibilité des compétences, sécuriser les parcours professionnels et l'employabilité des assistants maternels et gardes d'enfants**

**Valoriser un accompagnement de qualité des enfants et de leurs familles au domicile**

Le projet VALCHILD a pour objectif de valoriser les acquis de l'expérience et les aligner avec les demandes du marché du travail à travers :

- La définition des conditions et des critères de validation
- Le développement de supports et d'outils d'évaluation et de validation, pour faciliter l'évaluation et la reconnaissance des acquis de l'expérience
- L'élaboration de recommandations pour mettre en place des dispositifs VAE
- L'amélioration de la qualité, l'offre et l'accessibilité des formations disponibles à destination des assistants maternels et gardes d'enfants
- L'accompagnement et le support vers des parcours d'apprentissage personnalisés
- La définition d'un mécanisme de validation destiné aux professionnels de la petite enfance.

Partenaires



Erasmus+

Validation des acquis de l'expérience  
(VAE) des assistants maternels et  
gardes d'enfants

Erasmus+ 2018-1-IE01-KA202-038797



*Valorisez vos  
compétences*

## Résultats du projet :

- ✓ Conditions et critères de validation fondés sur des preuves.
- ✓ Boîte à outils VALCHILD d'évaluation et de validation.
- ✓ Recommandations VALCHILD pour des dispositifs VAE.
- ✓ Rapport d'évaluation des supports et outils développés.
- ✓ Un protocole d'entente et un « position paper » à destination des décideurs et des parties prenantes
- ✓ Ateliers en Irlande, France, Portugal : test pilote du cadre d'évaluation et de validation
- ✓ Partage et diffusion des résultats du projet :
  - Deux journées d'information nationale (Grèce, et Pays-Bas)
  - Facebook, LinkedIn, site web, liste de diffusion

## Partenaires

ECI

Early Childhood  
Ireland

(coordinateur du projet)

Irlande



PROMEA

Société Hellénique  
Pour la Promotion  
des Méthodes de  
recherche et de  
développement

Grèce



EC-VPL

The Foundation  
European Centre  
Valuation Prior  
Learning

Pays-Bas



IPERIA L'Institut

Institut français qui  
œuvre à la  
professionnalisation  
des métiers de la  
famille

France



ESEIMU

Escola Superior  
de Educadores  
Infância Maria Ulrich

Portugal



[www.valchild.eu](http://www.valchild.eu)

[valchildproject@gmail.com](mailto:valchildproject@gmail.com)



# Bulletin

Numéro **1** - Novembre 2019



Suivez le projet ValChild sur  
Facebook :

[www.facebook.com/groups/valchild](http://www.facebook.com/groups/valchild)

[www.valchild.eu](http://www.valchild.eu)

## *"Rendre visibles les compétences des assistantes maternels et gardes d'enfants"*

### CONTEXTE

Les besoins des parents employeurs en matière de garde d'enfant augmentent en raison des changements sociologiques, notamment si les deux parents travaillent et dans le cas de familles monoparentales. Beaucoup d'entre eux recherchent une prise en charge de qualité et adaptée à leurs besoins, assurée par des professionnels qualifiés. Or, à l'échelle européenne l'emploi non déclaré est un phénomène massif qui impacte aussi ce secteur. Par ailleurs, dans les pays où le métier est réglementé, le nombre d'assistants maternels et gardes d'enfants est en baisse (par exemple, aux Pays-Bas, -30% au cours des 5 dernières années). Les raisons peuvent varier d'un pays à l'autre. Toutefois, quelques-unes sont communes au niveau de l'UE, comme la réglementation croissante du secteur (impliquant des coûts plus élevés), le vieillissement des professionnels en emploi, les bas salaires ou le faible soutien à l'emploi direct.

Tous les parents employeurs souhaitent la meilleure prise en charge possible pour leurs enfants. Ils ont donc besoin de connaître les compétences des assistants maternels et gardes d'enfants. En ce sens, le projet ValChild a pour objectif de rendre visibles ces compétences.

### Durée du projet

1er octobre 2018 - 31 mars 2021

### FINALITE

Les savoirs d'expérience des assistants maternels et gardes d'enfants constituent un capital précieux mais invisible. Le projet ValChild vise à identifier, reconnaître et valider leurs compétences afin de sécuriser leur emploi ou faciliter leur évolution professionnelle.

### Livrables du projet ValChild :

|    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| O1 | <ul style="list-style-type: none"><li>- Un rapport sur les exigences et les critères de validation des acquis de l'expérience</li><li>- Pratiques, outils et recommandations</li><li>- Enquête sur les bonnes pratiques</li><li>- Recommandations pour l'évaluation, la validation/certification des compétences</li></ul> |
| O2 | <ul style="list-style-type: none"><li>- Boîte à outils pour l'évaluation et la validation des compétences</li><li>- Supports d'évaluation</li><li>- Procédures de jury</li><li>- Dossier de preuves (portfolio)</li></ul>                                                                                                  |
| O3 | <ul style="list-style-type: none"><li>- Recommandations pour la certification des compétences</li><li>- Mécanismes de validation</li><li>- Schéma de certification</li><li>- Guide pour l'évaluation et la validation en VAE</li></ul>                                                                                     |
| O4 | <ul style="list-style-type: none"><li>- Demande de soutien et reconnaissance des parties prenantes</li><li>- Expérimentations des outils proposés</li><li>- Protocole d'entente</li></ul>                                                                                                                                  |
| E  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Ateliers en Irlande, en France et au Portugal</li><li>- Journées nationales d'information en Grèce et aux Pays-Bas</li></ul>                                                                                                                                                       |
| D  | Facebook, Newsletter, e-mail, brochure, dépliant                                                                                                                                                                                                                                                                           |

### Réunion de consortium 1 (Dublin, IE)

La réunion de lancement a eu lieu en octobre 2018 dans les locaux de Early Childhood Ireland (ECI). Chaque participant a présenté sa fonction et ses missions au sein de sa structure d'appartenance ainsi que son rôle et sa contribution attendue au dans le cadre du projet ValChild.

Ce fut une réunion très importante car les partenaires ont pu mieux comprendre le contexte professionnel des assistants maternels et gardes d'enfants et le dispositif VAE dans chaque pays.

La présentation et les échanges relatifs au métier, son champ d'activité, ses compétences, sa formation, la réglementation professionnelle et l'accès à la VAE ont été, pour tous, très enrichissants et éclairants quant à la situation actuelle de ces professionnels dans les cinq pays partenaires.

Le plan d'action détaillé a été présenté par ECI et s'est concentré sur :

- La recherche sur le terrain portant sur les principaux obstacles à la mise en œuvre de la VAE
- La recherche documentaire sur les pratiques existantes en matière de VAE dans les pays partenaires
- La recherche documentaire sur les meilleures pratiques de VAE dans les pays de l'UE (avec les systèmes VAE les plus avancés).



## Réunion de consortium 2 (Utrecht, NL)

La deuxième réunion transnationale du projet ValChild a été organisée par EC-VPL à Utrecht, Pays-Bas, les 28 et 29 mai 2019.



L'analyse des bonnes pratiques et des freins dans chaque pays a montré des disparités importantes notamment en termes de qualification minimum requise, de profil de compétences, de procédures et de développement de la VAE.

La recherche documentaire et l'enquête ont montré :

- La faible sensibilisation des institutions en direction de la VAE
- La complexité d'établir un processus de validation et un référentiel de compétences
- Le manque d'information du grand public
- Le faible investissement financier des organismes de formation
- Le manque de personnel spécialement formé pour guider / évaluer / valider
- L'absence de normes professionnelles communes
- La grande diversité entre les pays.

- La nécessité de construire un socle européen commun en matière de VAE pour les assistants maternels et les gardes d'enfants.

## Intéressant :

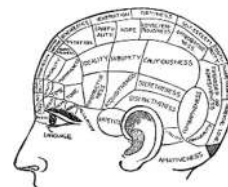
### Rendre les compétences visibles :

ValChild vise à rendre les compétences des assistants maternels et gardes d'enfants visibles et formellement reconnues.

Ces professionnels (et les parents) doivent être particulièrement compétents, compte tenu du fait que :

- Ils stimulent, soutiennent et guident les enfants (0-3 ans) dont le cerveau est comme une usine produisant au moins 1.000 connexions neurales par seconde (certains chercheurs estiment même à 1 million/seconde).

- Ils donnent forme et profondeur au développement cognitif, affectif et social des enfants et renforcent leur capacité d'apprendre, de résoudre des problèmes et d'entrer en relation avec les autres.



[www.maxpixel.net/photo-2029363](http://www.maxpixel.net/photo-2029363)

- "La stimulation précoce et l'interaction avec les parents et les personnes qui s'occupent de l'enfant permettent d'amorcer le développement du cerveau - et une vie entière pour apprendre"

Source : "Construire de meilleurs cerveaux" UNICEF, 2014

Pour en savoir plus : [www.facebook.com/groups/valchild](https://www.facebook.com/groups/valchild)

## Prochains numéros

Vers un processus VAE plus harmonisé tout en respectant les différences :

- Un profil de compétences pour les assistants maternels et gardes d'enfants
- Procédure VAE
- Supports d'orientation et de validation
- Formation des professionnels de la VAE
- Démarche qualité
- Parties prenantes
- Un environnement en mutation pour la prise en charge des enfants
- Protocole d'entente

## Partenaires

1. Early Childhood Ireland (ECI, Ireland) - chef de file
2. Hellenic Society for the promotion of Research and Development (PROMEA, Greece)
3. Foundation European Centre for Valuation Prior Learning (EC-VPL, The Netherlands)
4. Plateforme nationale pour la professionnalisation de l'emploi à domicile (IPERIA, France)
5. Escola Superior de Educadores Infância Maria Ulrich (ESEIMU, Portugal)

# Bulletin

Numéro **2** - Juin 2020



Suivez le projet ValChild sur  
Facebook :

[www.facebook.com/groups/valchild](http://www.facebook.com/groups/valchild)

[www.valchild.eu](http://www.valchild.eu)

## "Rendre visibles les compétences des assistants maternels et gardes d'enfants"

### Introduction

Les assistants maternels et gardes d'enfants proposent un mode d'accueil, à domicile, de qualité et abordable. Son importance a été souligné par le Ministre irlandais de la jeunesse et de l'enfance, le Dr Katherine Zappone, à l'occasion du lancement du Plan d'Action d'Accueil de l'Enfance.

Elle a alors affirmé que « *l'accueil des enfants est essentiel pour les familles, l'économie et la société dans son ensemble. Toutefois, il n'est pas encore assez pris en compte par les dispositifs de financement public ni par le cadre légal en vigueur. D'où la pertinence de ce Plan, qui vise à donner le soutien nécessaire aux professionnels de la petite enfance, à domicile, à travers des propositions concrètes* ». En effet, les assistants maternels et gardes d'enfants sont au cœur de ce Plan, dont le but est d'assurer leur reconnaissance et leur soutien.

### Livrables intermédiaires du projet ValChild :

#### 1. Enquête : prérequis et critères d'évaluation basés sur des preuves

Fiona Kelleher (ECI, IE)

L'objectif de l'enquête est d'identifier et lister les bonnes pratiques VAE et surtout les principaux freins pour la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation et de reconnaissance.

- La faible connaissance des institutions et les parties prenantes concernant la VAE : pour y remédier, des campagnes de communication et

sensibilisation seraient nécessaires ;

- La faible connaissance de la part des assistants maternels et gardes d'enfants : les médias et réseaux sociaux peuvent être utiles ;
- La complexité des procédures : VALCHILD cherche à simplifier et faciliter l'accès aux différents dispositifs ;
- L'absence de financements disponibles dans la plupart des pays analysés et le faible intérêt en termes de salaire (car ces professionnels ont un salaire moindre que le salaire moyen pour le même niveau éducatif) ;
- L'absence de soutien et de dispositifs d'évaluation et suivi.

#### 2. Recherche sur les bonnes pratiques en matière de VAE.

Kees Schuur (Foundation EC-VPL, NL)

Une deuxième recherche s'est focalisée sur les approches, procédures, dispositifs et acteurs impliqués en matière de VAE dans différents états membres de l'UE. La diversité entre ceux-ci est considérable :

1. Le niveau de qualification requis varie entre le niveau 2 CEC et 6 (pour quelques tâches) ;
2. Les référentiels existants d'un pays à l'autre, et dans chaque pays ;
3. La valeur des diplômes ;
4. L'inscription des professionnels dans des registres officiels ;
5. Les procédures VAE ;
6. Les outils VAE ;
7. Le contrôle de la qualité.



| Pays                      | Pays Bas (formation professionnelle)                                                                                                                                                                                                                     | Pays Bas (branche professionnelle)                                                                                                                                                                                                                                    | France (branche professionnelle)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Irlande                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Titre de la certification | Assistant in care and wellbeing                                                                                                                                                                                                                          | Childminder ('gastouder')                                                                                                                                                                                                                                             | Assistant maternel / Garde d'enfants                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Early Childhood Care and Education                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Niveau CEC                | 2                                                                                                                                                                                                                                                        | 3                                                                                                                                                                                                                                                                     | 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Tâches principales        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en charge des enfants</li> <li>- Tâches spécifiques à la prise en charge et le bien-être</li> <li>- Néerlandais</li> <li>- Mathématiques</li> <li>- Développement professionnel et citoyenneté</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guider l'enfant dans son développement</li> <li>- Accompagner et soutenir l'enfant en tant que professionnel</li> <li>- Qualité de prise en charge et expertise</li> <li>- Travailler dans sa propre organisation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de son activité multi employeur</li> <li>- Organisation de l'espace professionnel</li> <li>- Relation et communication efficaces</li> <li>- Accompagnement de l'enfant de plus de trois ans dans la vie quotidienne</li> <li>- Accompagnement au développement, à l'autonomie et à l'éveil de l'enfant de plus de trois ans</li> <li>- Accompagnement à l'hygiène, à la nutrition et au développement de l'enfant de moins de trois ans</li> <li>- Mise en œuvre d'une réponse adaptée aux besoins de l'enfant dans son environnement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de l'enfant</li> <li>- L'éducation et l'accueil des jeunes enfants</li> <li>- Le jeu des jeunes enfants</li> <li>- Santé et bien-être de l'enfant</li> <li>- Spécialisations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enfants avec des besoins spécifiques</li> <li>- Les arts créatifs et les jeunes enfants</li> </ul> </li> <li>- Développement humain et social</li> <li>- Cadre légal</li> <li>- Approches à l'éducation des jeunes enfants</li> <li>- La prise en charge des jeunes enfants</li> <li>- Nourissons et jeunes enfants</li> <li>- Enfants en âge scolaire</li> <li>- Équité et diversité dans la prise en charge des enfants</li> <li>- Nutrition</li> <li>- Services irlandais préscolaires</li> <li>- Premiers secours</li> <li>- Besoins additionnels de l'enfant</li> <li>- Communication</li> <li>- Travail en équipe</li> <li>- Efficacité</li> <li>- Service client</li> </ul> |

Autre exemple de disparité : le référentiel de certification est différent selon les pays (cf tableau ci-dessous). Par la suite, le projet développera un socle commun permettant de concilier les recommandations européennes en matière de validation des acquis de l'expérience et les obligations fixées par les répertoires nationaux. En ce sens, la prochaine newsletter offrira plus de détails à ce sujet.

## 3<sup>ème</sup> Réunion du consortium

La troisième réunion du consortium a été organisée par IPERIA, à Paris (France), le 22 et 23 octobre 2019.



La production intellectuelle 1 (recherche documentaire et de terrain) jette les bases des travaux de la production 2, comprenant trois tâches :

- Supports d'évaluation VALCHILD
- Cadre et modalités d'évaluation
- Portfolio VALCHILD.

Une discussion très riche a permis de définir les prérequis du portfolio et à quoi il pourrait ressembler, tout en respectant les outils et procédures existantes dans chaque pays.

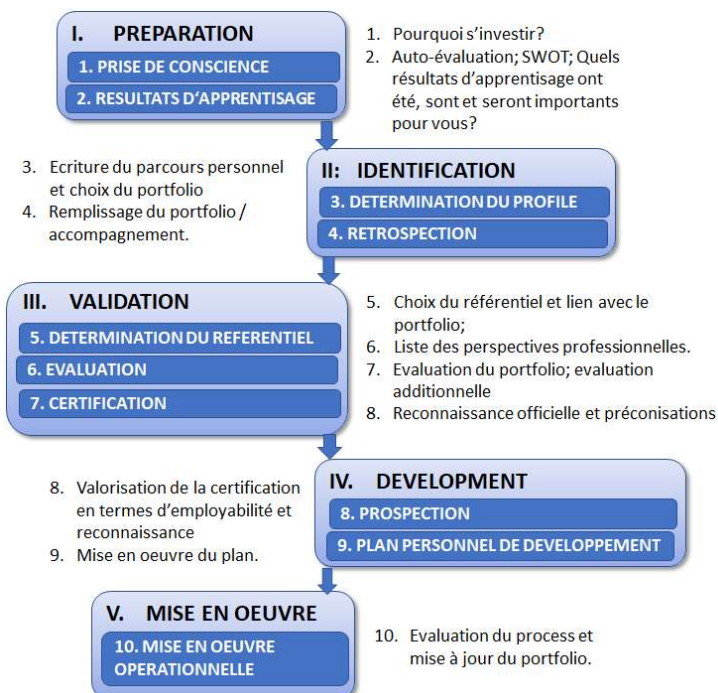
Le deuxième jour de la réunion, EC-VPL et IPERIA ont montré différents outils VAE : la méthode TART(RTT), l'Entretien sur la base de critères (CBI), différents types de portfolio, incluant une biographie de compétences et Plan de développement personnel. Ces travaux ont été complétés par des exercices de communication (comment expliquer clairement, apprendre à écouter pour comprendre, etc.).

Notre constat est que la VAE peut être plaisante, intéressante et constituer un défi significatif. Elle est une source de connaissance de ses propres compétences et de soi-même. La VAE est un dispositif à part entière en lien avec une gestion durable et individuelle des compétences, en partie en raison de :

- La grande diversité entre états membres
- La future élaboration d'un socle commun pour la VAE en matière d'accueil d'enfants.

Pour chaque élément, une analyse globale a été faite, dans laquelle le socle commun et les différences ont été soulignés, par exemple, sur la base du schéma VAE de 5 étapes et 10 phases (Dukevot, 2005).

Ce modèle est plus détaillé que celui du Cedefop en 4 étapes et met l'accent sur la préparation et la mise en œuvre afin d'augmenter la reconnaissance et durabilité du développement des compétences.



## Intéressant :

Quelques chiffres récents sur la VAE en France :

- En 2018, 176 candidats sur 245 ont obtenu le diplôme d'assistant maternel / garde d'enfant.
- En 2019, 111 candidats dont 188 (la réduction étant due en partie à un changement du système).

Pour plus d'informations, visitez le site web et la page Facebook du projet



Suivez le projet ValChild sur  
Facebook :

[www.facebook.com/groups/valchild](https://www.facebook.com/groups/valchild)

## Prochains numéros

Vers un processus VAE plus harmonisé tout en respectant les différences :

- Référentiel de compétences VALCHILD
- Procédure VAE Valchild en 5 étapes
- Outils de validation et d'accompagnement.

[www.valchild.eu](http://www.valchild.eu)

## Partenaires

1. Early Childhood Ireland (ECI, Ireland) - chef de file
2. Hellenic Society for the promotion of Research and Development (PROMEA, Greece)
3. Foundation European Centre for Valuation Prior Learning (EC-VPL, The Netherlands)
4. Plateforme nationale pour la professionnalisation de l'emploi à domicile (IPERIA, France)
5. Escola Superior de Educadores Infância Maria Ulrich (ESEIMU, Por



Validating childminders learning

---



### Validation of non-formal and informal learning in childminding

Erasmus+ 2018-1-IE01-KA202-038797

The VALCHILD project aims to define the **validation requirements and criteria** that will enable the development of the **assessment and validation materials and tools**, as well as the **recommendation and certification scheme**, which will give the opportunity to the learners to **make the outcome of their learning be visible** and keep up with the demands of the labour market.

The VALCHILD project also aims to increase the quality, supply and accessibility of vocational education and training for childminders, providing guidance and resources for personalised learning pathways.

The project will develop a Validation mechanism for practitioners in early childminding, complemented by a Recommendation and Certification Scheme to facilitate assessment and recognition of prior learning which will essentially enhance their access